

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°73-229 du 27 juillet 1973

fixant le taux de l'indemnité accordée
au personnel militaire en service au
Palais de la Présidence de la République.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972;
VU le Décret n°72-279 du 26 octobre 1972 portant formation du Gouvernement et le décret n°73-121 du 30 mars 1973 qui l'a modifié;
VU le Décret n°72-290 du 9 novembre 1972 déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et le décret n°73-17 du 19 janvier 1973 qui l'a complété ;
VU le Décret n°73-65 du 21 février 1973 fixant les rémunérations et les indemnités allouées aux membres des cabinets du Président de la République, du Président de la Cour Suprême et des Ministres ;
VU la Lettre n°227-C/MF/DC du 2 juillet 1973 ;

.....
D E C R E T E :

Article 1er.- Outre la solde de base correspondant à leur grade, le personnel militaire en service au Palais de la Présidence de la République perçoit une indemnité dont le taux mensuel est fixé comme ci-après :

- Sous-Officier 5 000
- Groupe de Sécurité Présidentielle... 3 000
- Motard 3 000
- Garde du Palais 2 500

Article 2.- La somme correspondant au taux de l'indemnité fixée ci-dessus sera, pour tous les bénéficiaires, mandatée périodiquement au nom du Chef de l'Etat pour être remise aux intéressés.

Article 3.-L'indemnité allouée à l'article 1er ci-dessus n'est pas soumise à l'impôt général sur le revenu.

.. / ...

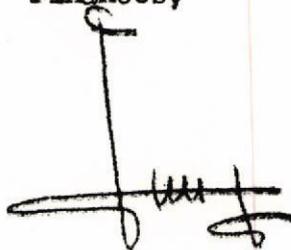
Article .- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures
contraires, et qui prend effet pour compter du 1er janvier 1973,
sera communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à COTONOU, le 27 juillet 1973

par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Economie et des
Finances,



Capitaine Janvier ASSOGBA

AMPLIATIONS:

PR 8 - SGG 4 - - MEF 8 -
DB-DC-CF-Solde 4 - Trésor 4 -